

N° 241 8 Octobre 1958

BULLETIN TECHNIQUE

de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphone : FRanklin 20-56

C. C. P. LYON 9430-12 — Régisseur Recettes Protection végétaux

FR. 20-56

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

CONCOURS DE DETECTION DU MILDIOU DE LA VIGNE

En 1958 la plupart des échantillons reçus par la Station ont pu être identifiés comme porteurs de Mildiou de la vigne (foyers primaires).

En conséquence, les personnes suivantes recevront à titre gratuit notre " Bulletin technique" et la revue "Phytoma" pendant l'année 1959:

Envoi du 12 Mai- Mme DUPLANT à Corcelles (Rhône) -	13/6 - Albert RIONDELET à Lozanne(Rh.)
" 19/5 - Georges GUERIN à Odenas (Rh.)	20/6 - Simon MONNERY à Chiroubles(Rh.)
" 23/5 - Antoine LAISSUS Fils à St Lager(Rh.)-	21/6 - B.THELLOT à Villefranche (Rh.)
" 23/5 - Benoit DUCROT à Cercié (Rh.)	22/6 - Robert DUCROS à Montélimar(Dr.)
" 23/5 - André COQUEREL à Blacé (Rh.)	25/6 - Jean LAVERRIERE à Theizé (Rh.)
" 7/6 - Marcel PETIT à Blacé (Rh.)	25/6 - GROSDEMONGE à Fons(Ardèche)
" 7/6 - Cl. SAVOYE à Gleizé (Rh.)	26/6 - Alphonse ARNAUD à Gervans(Ard)
" 14/6 - André BERNARD à Ste Marie d'Alloix (Isère)	1/7 - Joseph FAVERO à Ste Marie d'Alloix (Isère)
" 20/6 - Robert LACHENAL à Arbignieu(Ain)	2/7 - Jean PRALY à Saillans (Dr.)
18/7 - Emile ROSIER à Charentay (Rh.)	

Nous adressons également tous nos remerciements à tous nos observateurs qui ont joint un échantillon de Mildiou à leurs observations, ainsi qu'à M.J.C.DESMOLLES à Blacé qui, n'arrivant qu'en 3ème position dans sa commune à une date très tardive, ne peut bénéficier de la prime et à M.VERGIAT à Villemontais (Loire) dont l'envoi nous a permis de mettre en évidence la réapparition du Rot-brenner dans le Roannais.

AVERTISSEMENTS

CORYNEUM DES ARBRES FRUITIERS A NOYAUX

Nous signalons dès maintenant que le traitement contre cette maladie doit être effectué pendant la chute des feuilles. On s'assurera avant de l'entreprendre du bon aoûtement des bois.

On utilisera soit une bouillie bordelaise à 2kg/hl de sulfate de cuivre, soit un produit cuprique à la dose apportant la même quantité de cuivre que la bouillie bordelaise à 2% (500gr/hl de cuivre métal).

INFORMATIONS

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

A la suite des attaques cryptogamiques de la saison écoulée, il est recommandé de désinfecter les grains avant les semailles.

Techniques et produits de lutte différents suivant les maladies:

1°- Maladies à contamination d'origine externe (carie du blé, charbon couvert de l'orge, charbon de l'avoine)-

Incorporer au grain par pelletage, ou mieux par brassage, dans une vieille baratte ou dans un appareil spécial, un des produits suivants:

Oxychlorure de cuivre, oxyde cuivreux, composés organo-mercuriques,
Oxyquinoléine, trioxyméthylène.

En outre, contre la Carie du blé, on pourra utiliser les produits à base d'Hexachlorobenzène ou de Pentachlorobenzène. On utilisera ces produits à raison de 200 à 300gr. par quintal de grain.

On peut également traiter par une immersion de 15 à 20 minutes dans une bouillie bordelaise à 1,5% ou dans une solution de formol à 01250 pour 100 litres

Nous rappelons que les grains ayant subi un de ces traitements sont extrêmement toxiques pour le bétail.

2°- Maladies à contamination interne (charbon du blé et charbon nu de l'orge)

Seule la chaleur peut détruire les germes de ces maladies. Le traitement, très délicat, ne peut être pratiqué sans risque de destruction du germe de la céréale que par des organismes spécialisés.

Il s'agit d'une immersion pendant 30 à 40 minutes dans de l'eau à 45°, puis pendant 10 minutes dans de l'eau à 52°.

Certains produits commerciaux permettent de désinfecter les semences et de lutter en même temps contre les Corbeaux et les Taupins.

CONSERVATION DES TUBERCULES DE POMME DE TERRE

Cette année, le Mildiou de la pomme de terre a été très virulent et, dans les parcelles plus ou moins atteintes même après brûlage des fanes, aucun tubercule ne peut être considéré comme parfaitement sain.

De ce fait certaines précautions doivent être prises pour la conservation des stocks de tubercules:

- Eliminer tous les tubercules présentant des symptômes de Mildiou (taches sombres diffuses sous l'épiderme) ou blessés.
- N'entreposer que des tubercules à surface parfaitement sèche.
- Utiliser un local où la température dépasse le moins possible 7°.
- Réserver différents modes d'aération du local et des tas (cheminées, fascines) qui de toutes façons devront être de la plus faible épaisseur possible.
- Incorporer au stock 250 grammes de chaux éteinte par 100kg. de tubercules.

ABONNEMENTS

Les tarifs des abonnements pour l'année 1959 n'étant pas encore fixés, nous demandons à nos abonnés de n'effectuer aucun versement actuellement.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
A.PITHIOUD